



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Date:** Mercredi 23 novembre 2022  
**Endroit:** Rencontre en virtuel  
**Heure:** 19 h

**Présences :** Chantal Payette, Danny Bouchard, Barbara Fillion, Séverine Alain-Mazoyer, Pascal Héon, Maxime Allaire-Simard, Carolina Stevenson

**Absences :** Marie-Mousse Laroche, Aude Watier

**Membre de la communauté :** Anne-Louise Luquin

**Membres substitués :** Sonia Esteves, Chantal Bibeau

**Invité.e.s :** aucun

## PROCÈS-VERBAL

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h05.

### 2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- 5. Mot de la coordonnatrice de la Maison d'Aurore
- 7. Mot de la direction : *7.2 Formations pour les parents*
- 12. Points divers : Sécurité aux abords de l'école

### 4. Présentation du procès-verbal du 26 octobre 2022

Le PV est adopté tel quel.

### 5. Mot de la coordonnatrice de la Maison d'Aurore

-Les activités auprès des élèves de l'école se déroulent bien.

-Ils sont présentement en période de recrutement, car leur intervenante en soutien pédagogique a quitté ses fonctions.



## 6. Objectifs du C.É. 2022-2023

### 6.1 Valoriser l'équipe-école et la collaboration entre les parents et l'équipe-école

Danny, Pascal et son futur stagiaire (dès janvier) relancent officiellement le projet de cartes de hockey dont les vedettes sont les membres de l'équipe-école. Ils rencontreront Bernard Poulin en janvier pour établir la façon de travailler le projet de manière à le concrétiser d'ici la fin de l'année scolaire. Des moyens de communication clairs et efficaces ainsi qu'établir les critères de qualité normative du projet seront déterminés.

Échéancier visé : mai 2023

En suivi : Les règles du jeu seront discutées dans un CÉ ultérieurement.

### 6.2 Soutenir l'élaboration et la mise en application du [projet éducatif](#) dont l'échéancier est juin 2023.

La première étape est lancée : il y a une rencontre prévue le 25 novembre avec les enseignants.

En suivi du CÉ du 26 octobre : Faire appel à l'agent pivot de l'école en santé du CCSMTL pour consulter et évaluer ce qu'il peut faire pour soutenir les membres du personnel dans le projet éducatif.

### 6.3 Suivre les travaux de réaménagement intérieur

En suivi : Danny propose de soutenir l'élaboration d'un argumentaire solide pour soumettre le dossier au PTRDI l'an prochain. Nous convenons de revoir l'étendue des travaux et le plan au prochain CÉ afin d'en expliciter la trame narrative des travaux de réaménagement intérieur de l'école qui sont nécessaires.

### 6.4 Suivre et soutenir le [plan de lutte contre l'intimidation et la violence](#) et à la cyberintimidation

Une révision du protocole a été faite avec Élisabeth Bellefleur-Gauthier (psychoéducatrice) et Audrey Alarie-Carrière (éducatrice spécialisée). Élisabeth terminera le contrat d'engagement pour l'enfant agresseur. Voir le site de l'école pour y retrouver les différents outils du plan de lutte contre l'intimidation et la violence : <https://paul-bruchesi.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/intimidation-et-violence-notre-plan-daction/>.

Les membres du comité de révision du plan de lutte contre l'intimidation et la violence recherchent un parent de l'école qui souhaiterait s'impliquer dans le comité.

En suivi : Une invitation sera lancée aux parents.

La maison d'Aurore a prévu une formation sur l'intimidation en présentiel pour les parents le 2 mai 2023 et en virtuel le 4 mai 2023 avec le [CREP](#), qui propose des formations personnalisées aux besoins des organismes communautaires qui en font la demande.

Anne-Louise a levé la main pour faire partie du comité comme membre de la communauté.

La policière communautaire est venue faire des ateliers de sensibilisation auprès du 3<sup>e</sup> cycle.





## 6.5 Collaborer au projet de la fermeture de la rue de Lanaudière Reporté

### 6.6 Assurer la sécurité aux abords de l'école Paul-Bruchési

En suivi : Danny fera une ébauche de courriel à envoyer aux parents de l'école pour qu'ils communiquent avec le 311 et la fera circuler aux membres du CÉ pour commentaires et approbation.

Concernant la démarche d'intervention en cas de présence d'un tireur actif dans l'école, le protocole de confinement est clair et connu de l'ensemble des membres du personnel.

Il y a cependant des non-conformités qui ont été notées par la direction :

- Il manque des portes étanches pour le service de garde ainsi que des rideaux dans certains locaux.
- L'interphone ne fonctionne plus, Mme Payette a fait des demandes de soumission et des démarches ont été faites auprès des services matériels du CCSDM. Monsieur Marchand est ouvert à analyser les demandes de soumission. Plusieurs facteurs sont à considérer comme l'ampleur des travaux et la fonctionnalité des nouveaux systèmes. Pour le moment, il suggère d'utiliser un système d'émetteurs-récepteurs.

En suivi : Des représentations seront à faire par les membres du CÉ.

Il y aura une formation pour les membres du personnel le 27 mai par les agents sociocommunautaires du SPVM concernant les mesures de sécurité à mettre en place dans les écoles.

### 6.7 Soutenir l'organisation et participer aux activités du centième anniversaire de l'école

La professeure de musique travaille assidûment sur le spectacle de Noël qui s'inscrit dans les activités du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'école. Le retour de cet événement rassembleur est très attendu !

### 6.8 Améliorer la communication avec les parents et travailler à rendre le site web de l'école accessible

Rien à signaler.

En suivi du CÉ du 26 octobre : concernant le Site web : obtenir 6 photos d'endroits marquants de l'école et des enfants en format paysage pour mettre à jour le site de l'école.

### 6.9 Valoriser les initiatives de l'Organisation de participation des parents (OPP)

Un suivi est à faire concernant l'activité du chocolat chaud servi après le concert de Noël.

## 7. Mot de la direction

### 7.1 Soirée de Noël

Se déroulera le 22 décembre 19h à l'Église Saint-Stanislas de Kostka.

Le déroulement de la soirée de Noël est en cours d'élaboration.

Le vendredi 23 décembre sera un Jour 0, les éducatrices accueilleront les enfants à l'école. Les enseignants seront en congé, car il y aura une compensation de temps en raison des heures qu'ils auront cumulées durant la soirée du 22 décembre.

En suivi : Chantal enverra la programmation aux membres du CÉ par courriel pour information.



## 7.2 Formations des parents

Un courriel a été envoyé aux membres du CÉ le 23 novembre avec le descriptif des formations pour les parents d'élèves au primaire offertes par l'organisme [Première Ressource](#). Il y aura une collaboration entre des écoles du Plateau et de Villeray pour offrir davantage de formations tout au long de l'année aux parents des différentes écoles (voir la liste des thématiques abordées ci-dessous). Les formations seront offertes en présentiel ou en visioconférence. Celle retenue par la directrice est *La Parentalité et monde numérique* qui sera offert en janvier 2023. L'information sera publiée sur le site Web de l'école :

Thèmes disponibles
Communication avec les ados
Communication non violente et écoute sans-jugement
Conciliation travail - famille
Développement des 0-5 ans
Discipline avec les 6-12 ans
Parentalité et monde numérique
Clinique mobile : rencontre individuelle d'accompagnement psychosocial dans vos locaux entre l'une de nos professionnelles et des parents afin de créer un premier contact.
Discussion guidée : une intervenante se joint à l'une de vos rencontres afin de favoriser une discussion fluide, des échanges positifs et axés sur l'objectif visé. Elle peut aussi apporter des éléments psychosociaux supplémentaires au besoin.

## 8. Mot de la technicienne en service de garde

### 8.1 Comité famille-SDG

Point reporté

### 8.2 Adoption des règles de fonctionnement du service de garde

Les membres d'un petit comité (Carolina Stevenson, Sara Beauchemin, Françoise Mebounou ainsi que de manière *ad hoc* André Dansereau et Chantal Payette) ont travaillé à l'élaboration de règles de fonctionnement du service de garde ; commun pour tous les cycles.

Avec les nouveaux membres du personnel, la structure doit être revue et connue par tous pour faciliter les transitions. Les processus doivent être clairs.

L'objectif est entre autres de se doter d'une routine commune dans toutes les classes sur l'heure du diner. Du matériel de sensibilisation et des activités seront faits autour de la nouvelle routine.

Le souhait est d'assurer une meilleure transition entre le départ de l'enseignant et l'arrivée en charge de l'éducatrice du service de garde.

- Accueil, la saluer, lavage des mains-toilettes
- Rester assis à leur place : prendre le temps de manger en 15 min
- Lire, dessiner ou écrire
- Nettoyage de la classe avant de sortir à l'extérieur
- S'il reste à l'intérieur, il y aura des jeux de table, plus calme.



Par la suite, il y aura aussi un ajout de diner périodiquement au gymnase quand la structure de la routine du midi sera bien instaurée.

Concernant ce changement dans la routine du midi : Les membres du conseil étudiant ont rapporté à Pascal un mécontentement face à la demande de manger en silence. Il y a peut-être eu une interprétation erronée au niveau de l'application de la nouvelle structure. Il y aura un retour auprès de toutes les éducatrices. Il s'agit d'un de retour au calme de 15 minutes pour favoriser la prise des repas. Carolina propose de venir répondre aux questions des députés à la prochaine rencontre du conseil étudiant.

Il est prévu que le comité travaille également une autre routine qui sera établie pour le service de garde après l'école. La démarche éducative sera expliquée aux membres du personnel.

Les [activités parascolaires](#) ont débuté cette semaine à l'école. Il y aura un plus grand éventail d'activités proposées dès janvier.

Carolina sera absente au prochain CÉ. Nous pourrons faire suivre l'invitation du prochain CÉ à son membre substitut.

## 9. Mot des enseignants

C'est la période exigeante pour les enseignants des bulletins et des rencontres parentes. Tout le monde est content de se revoir en présentiel.

## 10. Fondation

Une rencontre a eu lieu le 20 novembre entre Séverine, Aude, Pascal et Carolina pour discuter des points à traiter par la fondation.

Ils aimeraient développer un processus de mémoire décisionnelle et organisationnelle ; nous les encourageons à rédiger un ordre du jour et un compte rendu à chacune de leur rencontre.

Séverine souhaite en apprendre davantage concernant les finances de la fondation et fait une demande de rencontre avec Chantal. Chantal et Séverine se rencontreront pour revoir les PV des 3 dernières années et se questionner si nous devons inclure les informations de la Fondation dans les PV du CÉ ou si nous devons créer une annexe.

En suivi : Les lettres patentes mises au propre seront envoyées par courriel à Chantal.

La Fondation aimerait obtenir l'aval des membres du CÉ pour offrir de l'aide financière aux parents qui en auraient besoin pour permettre à leurs enfants de vivre les sorties (plus dispendieuses) lors des journées pédagogiques.

*Résolution* : Les membres du CÉ acceptent à l'unanimité d'offrir aux parents de l'école la possibilité de faire appel à la fondation pour obtenir de l'aide financière afin de permettre aux enfants d'aller aux sorties lors des prochaines journées pédagogiques.

## 11. Correspondances

Rien à signaler

## ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



1310 boul. Saint-Joseph Est  
Montréal, Québec  
H2J 1M2

téléphone: (514) 596-5845  
site Web: paul-bruchesi.cssdm.gouv.qc.ca

### 12. Points divers

- Proposition du retour de la soirée des parents bénévoles en mai 2023 pour souligner l'implication des parents aux activités et à la vie communautaire de l'école.
- Suivi Comité de parents du CCSDM : point reporté au prochain CÉ par Danny.

### 13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h55

---

**Chantal Payette**  
Directrice de l'École Paul-Bruchési

---

**Marie-Mousse Laroche**  
Présidente du CÉ